



Les accidents
du travail

Les maladies
professionnelles

Les accidents
de trajet

Les risques professionnels

Martinique

■ Statistiques 2017 ■

Sommaire

Les enjeux de la prévention en Martinique	5
Définition et règles de calcul des indicateurs statistiques	6
Les secteurs professionnels	7
Les entreprises	8
Répartition et Évolution des salariés et des établissements (SE) par secteur professionnel	8
Répartition et Évolution des Accidents de travail (AT) et des Indices de Fréquence (IF) par secteur professionnel	8
Le tableau global de la sinistralité	10
Principaux chiffres de la sinistralité	10
Évolution des Accidents du travail (AT) de 2013 à 2017	10
Les Accidents de Travail avec Arrêt	11
Répartition et Évolution des Accidents de Travail (AT) avec Arrêt et des Indices de Fréquence (IF) par secteur professionnel	11
Les Accidents Graves	13
Répartition et Évolution des AT graves par secteur professionnel, année 2017	13
Les Accidents Mortels	14
Secteurs concernés et Fiche de l'accident mortel	14
Les activités spécifiques aux DOM-COM	15
Les activités spécifiques aux DOM-COM et évolution de l'Indice de Fréquence 2017	15
Typologie des accidents avec arrêt	16
Répartition des AT avec arrêt selon l'Activité Physique	16
Répartition des principaux indicateurs de sinistralité par Grande Catégorie d'Activité Physique en 2017	17
Répartition des AT avec arrêt suivant la modalité des blessures	18
Répartition des AT avec arrêt suivant le Regroupement Siège des Lésions en 2017	19
Répartition des AT avec arrêt suivant le Type de Lieu de l'accident en 2017	19
Les Accidents de trajet	21
Principaux chiffres de la sinistralité des accidents de trajet de 2015 à 2017	21
Évolution des accidents de trajet avec arrêt de 2013 à 2017	21
Les Maladies Professionnelles	22
Répartition des Maladies Professionnelles (MP) reconnues par secteur et tableau	22
Répartition des Maladies Professionnelles (MP) reconnues par type d'affections	23
Évolution des Maladies Professionnelles (MP) reconnues de 2013 à 2017	24
Les résultats financiers AT	25
Répartition par type de prestations	25
Les résultats financiers MP	26
Évolution et répartition des prestations liées aux Maladies Professionnelles reconnues	26
Évolution des Montants Frais IJ et Médicaux liés aux Maladies Professionnelles reconnues	27
Évolution des Montants Frais Pharmaceutiques et Hospitaliers liés aux Maladies Professionnelles reconnues	29

En 2017, selon les chiffres connus par la CGSS, les salariés relevant du régime général en Martinique (y compris les salariés du secteur agricole qui relèvent du régime général dans les DOM) représentaient : **90 466 salariés** répartis dans **13 401 établissements**.

Il y a eu **2 347 Accidents du Travail (AT)** en 2017, en Martinique, ayant entraîné 114 284 journées d'arrêt de travail.

En 2016, il y a eu 2 506 AT, **ce qui représente une diminution de 6,3%**.

L'**indice de fréquence (IF)** des accidents du travail (nombre d'AT pour 1000 salariés) est de 26.

L'indice de fréquence régional est inférieur de 7 points à celui du national, qui est de 33.

Les IF les plus élevés concernent les secteurs de l'agroalimentaire (dont l'Agriculture) et du BTP.

Le nombre d'AT graves, laissant une incapacité permanente partielle supérieure ou égale à 10%, aux victimes, est de 41.

Une proportion importante de petites structures

Les 13 401 établissements relèvent de 8 579 entreprises du régime général.

En Martinique, les très petites entreprises de 1 à 9 salariés représentent 82% des établissements, et 25% des salariés, 72 entreprises ont plus de 150 salariés. Ces 72 entreprises concentrent 27% des salariés. 35% des salariés travaillent dans 1 entreprise ayant entre 20 et 149 salariés.

Les TPE-PME sont une cible prioritaire. Cela nécessite une adaptation permanente des méthodes et outils de prévention des risques professionnels. En effet, ces entreprises disposent de peu de ressources internes, il leur est parfois difficile de s'engager dans une démarche pérenne d'évaluation des risques.

La DRP met en place des actions spécifiques et adaptées afin de les accompagner, de les rendre autonomes, et de les inciter à investir dans la prévention. Par exemple, des « aides financières simplifiées (AFS) » dédiées aux PME-TPE sont mises en place, afin de les aider à identifier, évaluer et maîtriser leurs risques professionnels.

Actuellement, une demi-douzaine de dispositifs d'AFS est proposée par la DRP à ces PME-TPE.

Pour plus d'informations sur ces aides et leurs critères d'éligibilité, rendez vous sur :

www.drp.cgss-martinique.fr



L'accident du travail (AT)

Selon l'article L. 411.1 du Code de la Sécurité Sociale "Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail de toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise".

L'accident grave

Accident entraînant pour la victime une incapacité permanente partielle (IPP) de travail.

L'accident du trajet

Selon l'article L. 411.2 du Code de la Sécurité Sociale "Est considéré comme accident du trajet, l'accident survenu à un travailleur pendant le trajet d'aller et de retour, entre :

- La résidence principale (ou une résidence secondaire présentant un caractère de stabilité ou tout autre lieu où le travailleur se rend de façon habituelle pour des motifs d'ordre familial), **et** le lieu de travail ;
- Le lieu de travail **et** le restaurant, la cantine ou, d'une manière plus générale, le lieu où le travailleur prend habituellement ses repas ;

... dans la mesure où le parcours n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou l'emploi".

La maladie professionnelle (MP)

Selon l'article L. 461.1 du Code de la Sécurité Sociale "Est présumée d'origine professionnelle toute maladie désignée dans un tableau de maladies professionnelles et contractée dans les conditions mentionnées à ce tableau.

Si une ou plusieurs conditions tenant au délai de prise en charge, à la durée d'exposition ou à la liste limitative des travaux ne sont pas remplies, la maladie telle qu'elle est désignée dans un tableau de maladies professionnelles peut être reconnue d'origine professionnelle lorsqu'il est établi qu'elle est directement causée par le travail habituel de la victime".

Section d'Établissement (SE)

Désigne tout atelier, usine ou autre local appartenant à une entreprise et possédant un caractère topographique distinct (chaque établissement est identifié par un numéro SIRET).

La section d'établissement (SE), désigne l'unité de gestion de base de la tarification à laquelle correspond un numéro de risque (activité professionnelle) et un taux de cotisation notifié par la CGSSM.

Incapacité Temporaire de Travail (ITT)

C'est une incapacité temporaire consécutive à un accident du travail, de trajet ou à une maladie professionnelle, occasionnant un arrêt de travail d'au moins 24 heures en sus du jour où s'est produit l'accident.

Incapacité Permanente Partielle (IPP)

C'est une incapacité consécutive à un accident du travail, de trajet ou à une maladie professionnelle, entraînant l'attribution d'une indemnité en capital si le taux d'incapacité est inférieur à 10%, ou d'une rente AT/MP s'il est supérieur ou égal à 10%.

Indice de Fréquence (IF)

C'est le nombre d'accidents du travail avec arrêt rapporté à 1000 salariés :

$$\frac{\text{Nombre d'accidents avec arrêt} \times 1000}{\text{Nombre de salariés}}$$

Taux de Fréquence

C'est le nombre d'accidents du travail avec arrêt rapporté à 1000 000 d'heures travaillées :

$$\frac{\text{Nombre d'accidents avec arrêt} \times 1000\ 000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

Taux de gravité des ITT

C'est le nombre de journées de travail perdues par millier d'heures travaillées :

$$\frac{\text{Nombre de journées de travail perdues} \times 1000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

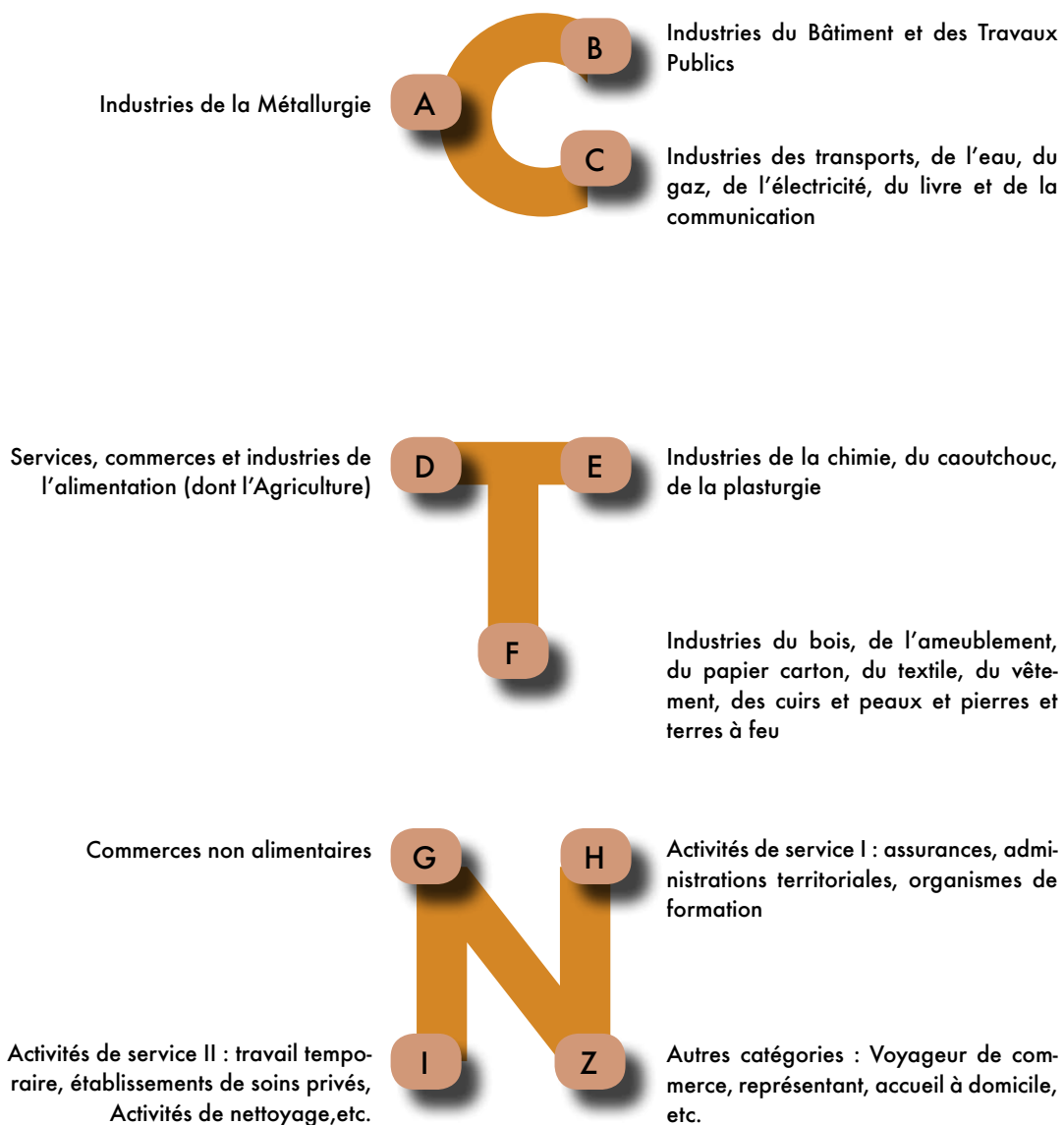
Indice de gravité des IPP

C'est la somme des taux de ces incapacités, attribuées au titre de séquelles subsistantes, par millier d'heures travaillées :

$$\frac{\text{Total des taux d'incapacité permanente} \times 1000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

■ Les secteurs professionnels |

L'arrêté du 15 mars 2001 prévoit la répartition des activités professionnelles au sein de 9 Comités Techniques Nationaux (CTN).



■ Répartition et Évolution* des salariés et des établissements (SE) par secteur professionnel

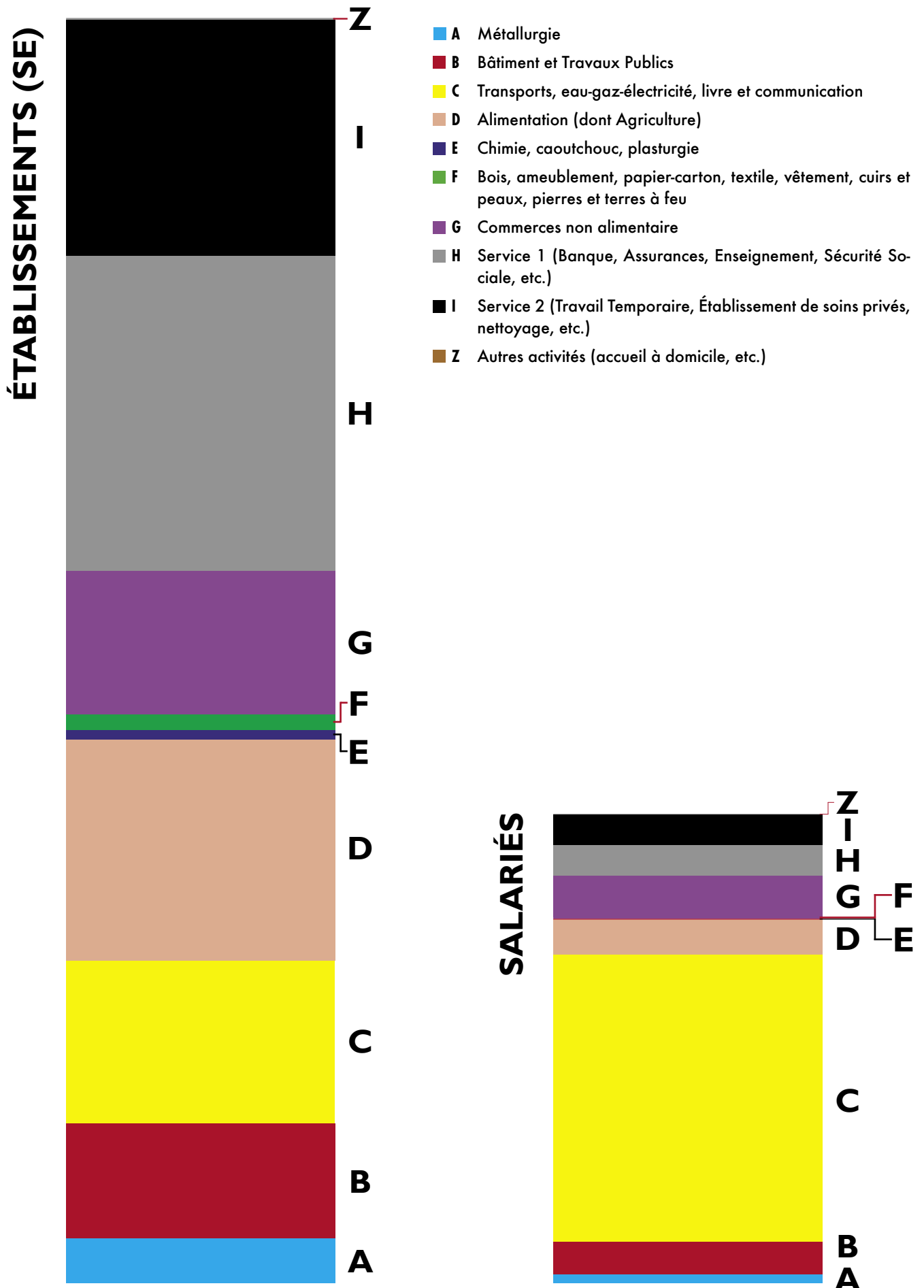
CTN	LIBELLÉ CTN	ÉTABLISSEMENT			EFFECTIF		
		2015	2016	2017	2015	2015	2017
A	Métallurgie	5897	616	621	3138	3 225	3 289
			4,6%	0,8%		2,8%	2%
B	Bâtiment et travaux Publics	1938	1 995	2 034	7942	7 801	8 157
			2,9%	2%		-1,8%	4,6%
C	Transports, eau-gaz-électricité, livre et communication	1726	1 774	1 812	11707	11 429	11 632
			2,8%	2,1%		-2,4%	1,8%
D	Alimentation (dont Agriculture)	2150	2 232	2 213	15358	15 695	15 770
			3,8%	-0,9%		2%	0,7%
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	57	56	55	734	760	764
			-1,8%	-1,8%		3,5%	0,5%
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	213	213	216	1110	1 104	1 116
			0%	1,4%		-0,5%	1%
G	Commerce non alimentaire	2614	2 683	2 615	10269	10 325	10 243
			2,6%	-2,5%		0,6%	-0,8%
H	Service I (Banque, Assurances, Enseignement, Sécurité Sociale, etc.)	1793	1 871	1 916	22674	22 598	22 394
			4,4%	2,4%		-0,3%	-1%
I	Service II (Travail Temporaire, Établissement de soins privés, nettoyage, etc.)	1819	1 874	1 894	16254	15 828	16 805
			3%	1%		-2,6%	6,2%
Z	Autres activités (accueil à domicile, etc.)	22	26	25	157	323	296
			18,2%	-3,9%		93,4%	-8,4%
	Total régional :	12921	13340	13401	89353	89048	90466
			3,2%	0,5%		-0,3%	1,6%

*.Chiffres en italiques

■ Répartition et Évolution* des accidents de Travail (AT) et des Indices de Fréquence (IF) par secteur professionnel

CTN	AT AVEC ARRÊT			INDICE DE FRÉQUENCE		
	2016	2017	Évolution	2016	2016	Évolution
A	96	97	1%	30	29	-1%
B	270	249	-7,8%	35	31	-11,8%
C	358	374	4,5%	31	32	2,7%
D	770	708	-8%	49	45	-8,7%
E	14	19	35,7%	18	25	35%
F	33	54	63,6%	30	48	62%
G	173	167	-3,5%	17	16	-3%
H	394	275	-30,2%	17	12	-29,6%
I	380	384	1%	24	23	-5%
Z	18	20	11,1%	56	68	21,3%
Total régional :	2506	2347	-6,34%	28	26	-8%

□ Répartition et Évolution des salariés et des établissements (SE) par secteur professionnel

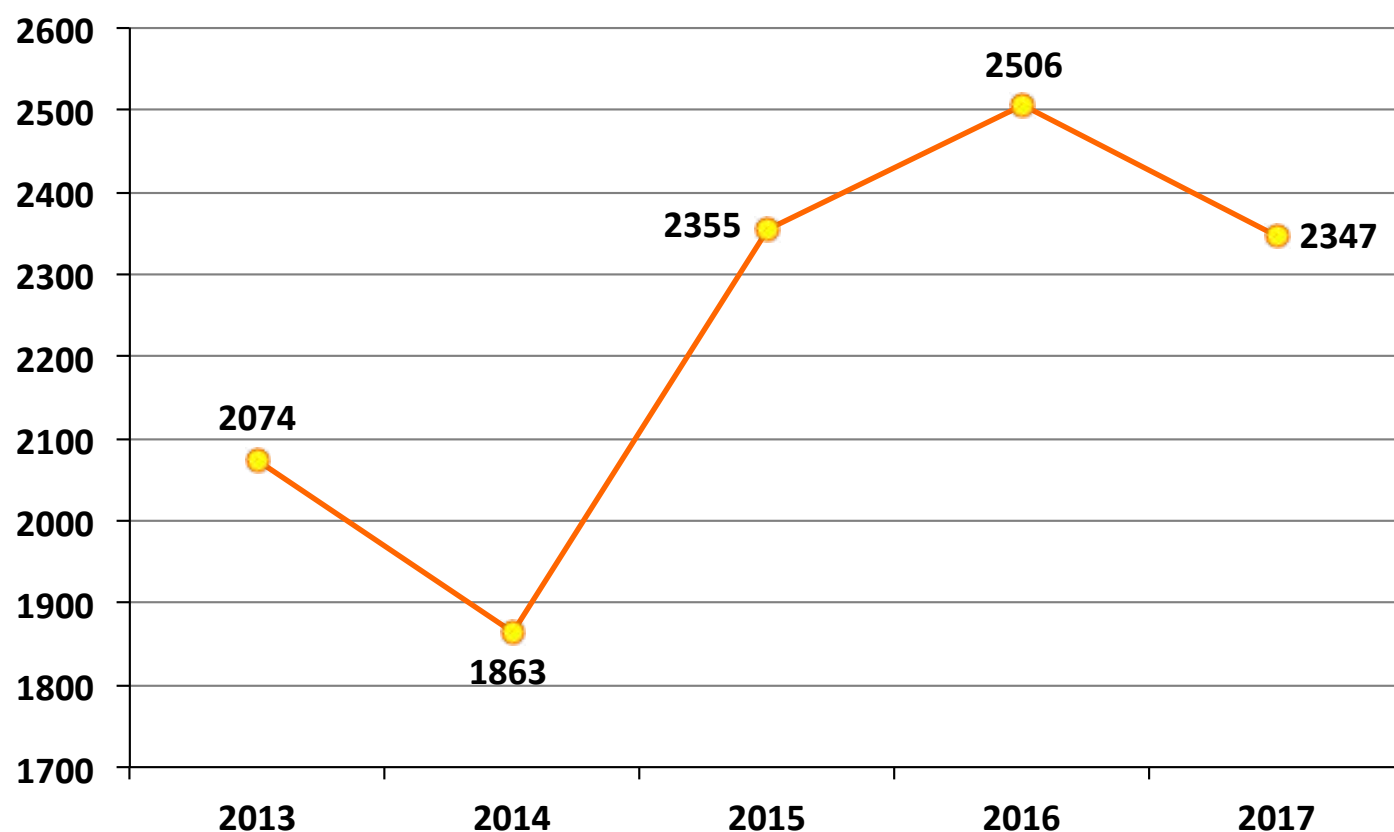


■ Le tableau global de la sinistralité

■ Principaux chiffres de la sinistralité

Les principaux indicateurs de 2016 et 2017	2016	2017	Évolution 2016/2017
Établissements	13 340	13 401	0,5%
Salariés	89 048	90 466	1,6%
Accident du travail (AT) avec arrêt	2 506	2 347	-6,3%
Accident du travail ≥ 4 jours	1 637	1 629	-0,5%
AT avec IPP ≥ 10%	45	41	-8,9%
AT avec IPP < 10%	36	31	-13,9%
Décès AT	1	4	300%
Nombre de jours d'arrêt	123 834	114 284	-7,7%
Accidents de trajet avec arrêt	313	280	-10,5%
Accident de trajet ≥ 4 jours	194	180	-7,2%
Accidents de trajet graves (avec IPP ≥ 10%)	6	3	-50%
Accidents de trajet mortels	1	0	-100%
Maladies Professionnelles reconnues	144	172	19,4%
Maladies Professionnelles mortelles	0	0	0%
Coût moyen d'un AT avec arrêt	5 487	6 572	19,8%
Durée moyenne (jours) de l'arrêt de travail	49,4	48,7	-1,5%
Montant frais Indemnités Journalières (IJ)	6 821 502€	6 692 693€	-1,9%
Montant total IP	4 289 411€	7 524 434€	75,4%

□ Évolution des Accidents du Travail (AT) de 2013 à 2017

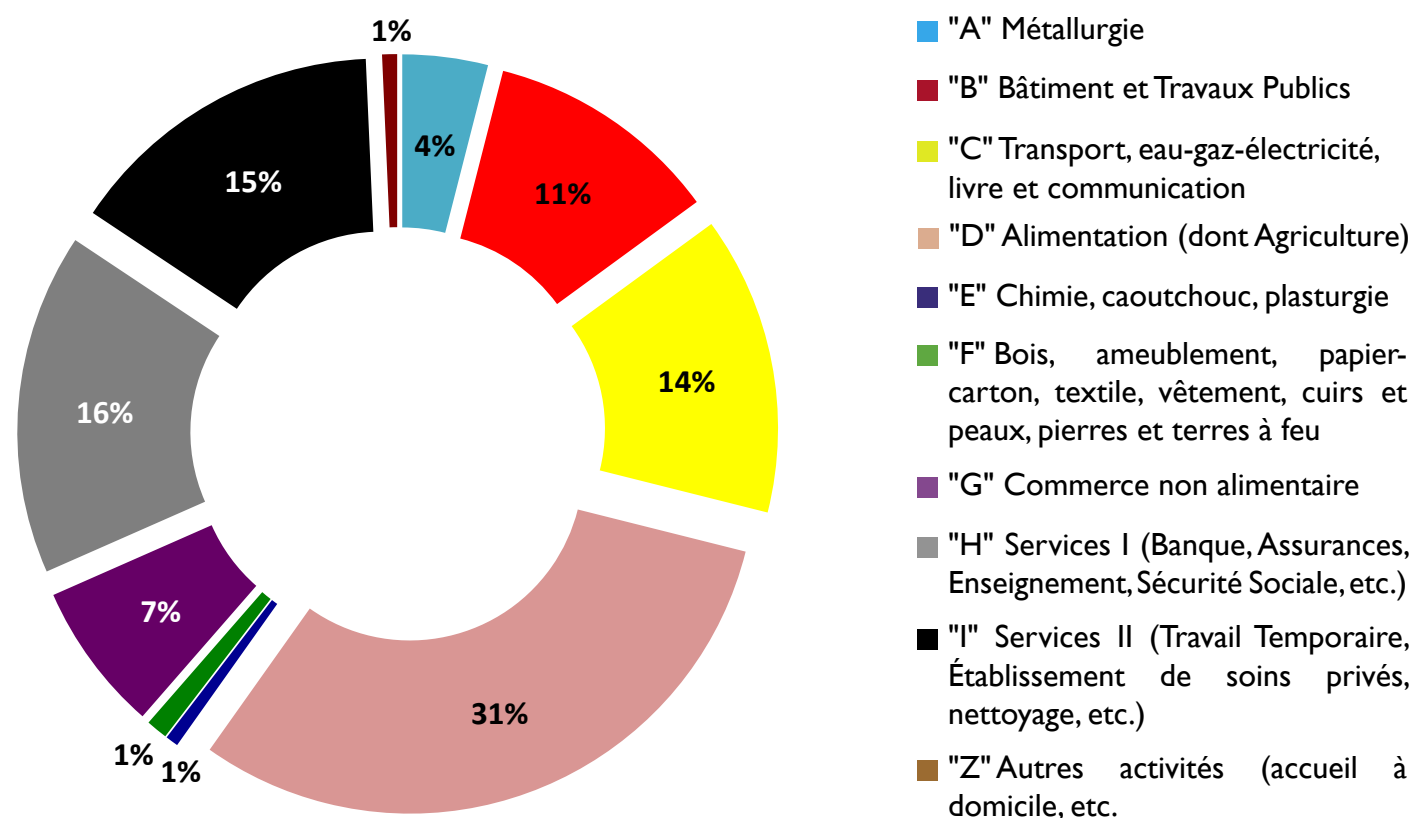


■ Les Accidents de Travail avec Arrêt

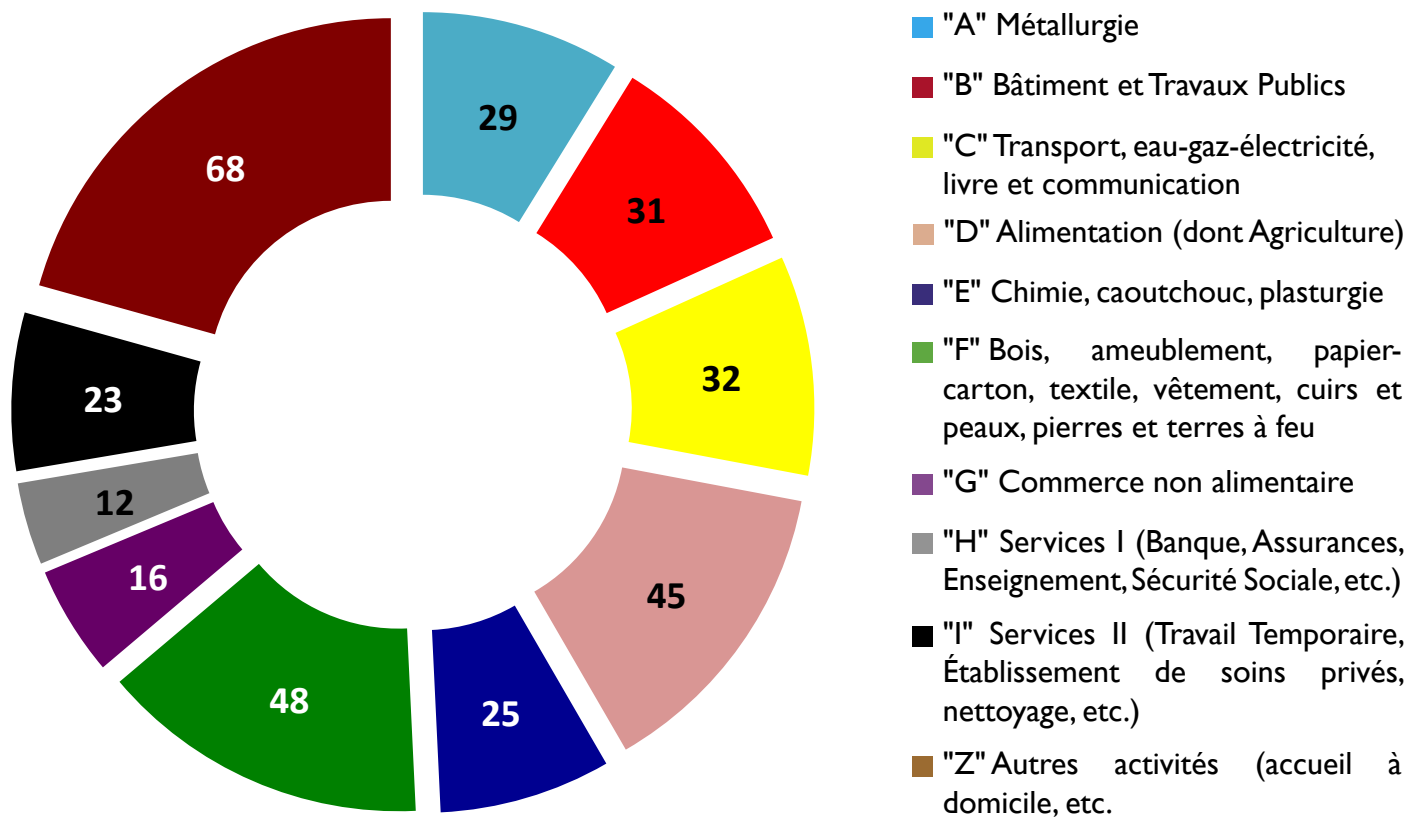
■ Répartition et Évolution* des Accidents de Travail (AT) avec Arrêt et des Indices de Fréquence (IF) par secteur professionnel

CTN	LIBELLÉ	AT AVEC ARRÊT			INDICE DE FRÉQUENCE		
		2016	2017	Évolution	2016	2017	Évolution
A	Métallurgie	96	97	1%	30	29	-1%
B	Bâtiment et Travaux Publics	270	249	-7,8%	35	31	-11,8%
C	Transport, eau-gaz-électricité, livre et communication	358	374	4,5%	31	32	2,7%
D	Alimentation (dont Agriculture)	770	708	-8%	49	45	-8,7%
E	Chimie, caoutchouc, plasturgie	14	19	35,7%	18	25	35%
F	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtements, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	33	54	63,6%	30	48	62%
G	Commerce non alimentaire	173	167	-3,5%	17	16	-3%
H	Servies I (Banque, Assurances, Enseignement, Sécurité Sociale, etc.)	394	275	-30,2%	17	12	-29,6%
I	Service II (Travail Temporaire, Établissement de soins privés, nettoyage, etc.)	380	384	1%	24	23	-5%
Z	Autres activités (accueil à domicile, etc.)	18	20	11,1%	56	68	21,3%
Total régional :		2 506	2 347	-6,34%	28	26	-8%

□ Répartition des Accidents de Travail (AT) avec Arrêt par secteur professionnel



□ Répartition des Indices de Fréquence 2017 par secteur professionnel

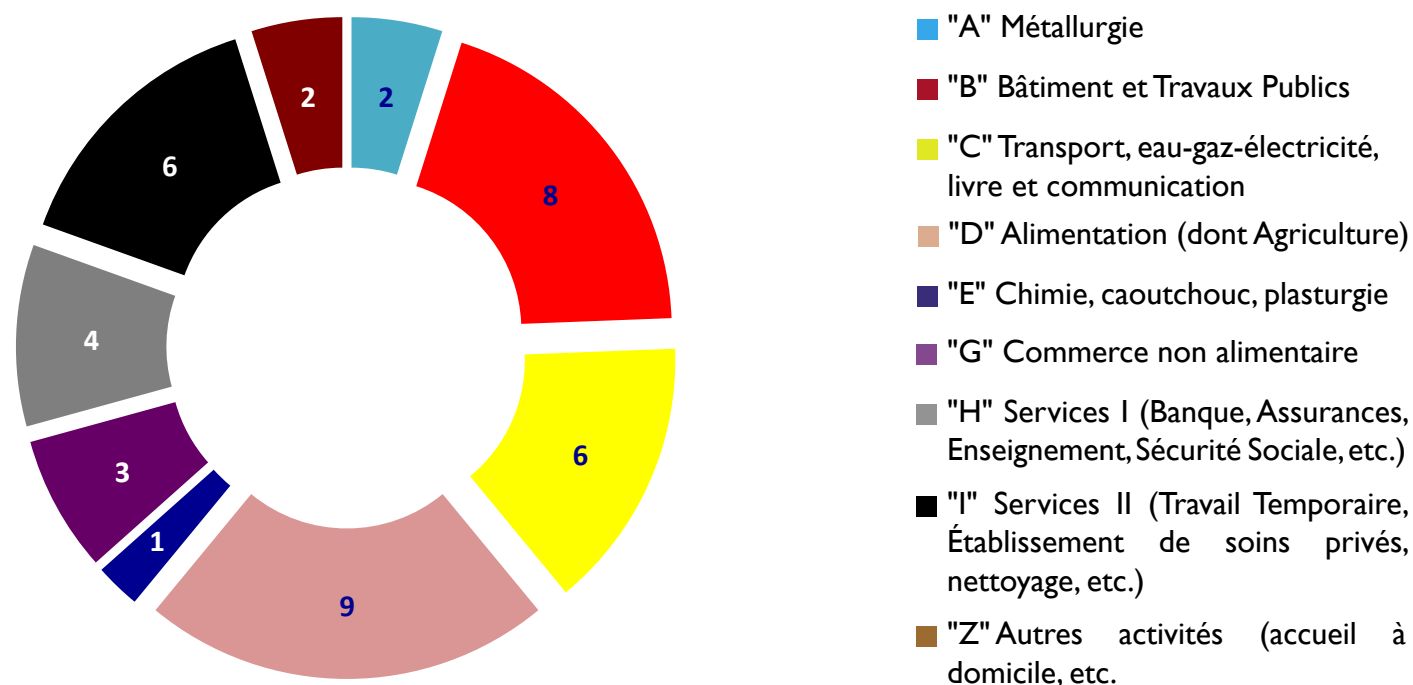


Les Accidents Graves

Répartition et Évolution des AT graves par secteur professionnel, année 2017

CTN	Libellé CTN	Nbre SE	Effectif	AT Graves			Part représentative	Évolution 2016/2017	Indice de Fréquence IP	Nbre de jours Arrêt IP
				2015	2016	2017				
AA	Métallurgie	621	3 289	6	1	2	4,8%	100%	0,61	163
BB	Bâtiment et Travaux Publics	2 034	8 157	12	6	8	19,5%	33,3%	0,98	1 898
CC	Transports, eau-gaz-électricité, livre et communication	1 812	11 632	10	5	6	14,6%	20%	0,52	1 343
DD	Alimentation (dont agriculture)	2 213	15 770	12	9	9	22%	0%	0,57	1 071
EE	Chimie, caoutchouc, plasturgie	55	764		1	1	2,4%	0%	1,31	92
FF	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	216	1 116	4	-	-	-	-	-	-
GG	Commerces non alimentaire	2 615	10 243	4	4	3	7,3%	-25%	0,29	353
HH	Services I (Banque, Assurances, Enseignement, Sécurité Sociale, etc.)	1 916	22 394	6	3	4	9,8%	33,3%	0,18	456
II	Services II (Travail Temporaire, Etablissement de soins privés, nettoyage, etc.)	1 894	16 805	9	13	6	14,6%	-53,9%	0,36	1 296
ZZ	Autres activités (accueil à domicile, etc.)	25	296	2	3	2	4,9%	-33,3%	6,76	77
Total régional :		13 401	90 466	65	45	41	100%	-8,9%	0,45	6 749

Répartition AT graves par secteur professionnel, année 2017



Secteurs concernés et Fiche de l'accident mortel

Secteur	Transports, eau-gaz-électricité, livre et communication
Numéro Risque	900BF
Libellé du Risque	Collecte des déchets ménagers ou d activités, dangereux ou non dangereux. Nettoyement de voirie, balayage, lavage
Circonstances de l'accident	Collecte ordures ménagères en voie étroite. Le camion aurait glissé et chuté en contre bas de la route.

Secteur	Commerces non alimentaire
Numéro Risque	505ZB
Libellé du Risque	Commerce de combustibles, charbons, carburants et lavages automatiques
Circonstances de l'accident	Le salarié servait un client en carburant sur la piste. Le salarié a été happé par un véhicule et projeté à plusieurs mètres de la piste.

Secteur	Bâtiment et Travaux Publics
Numéro Risque	452BE
Libellé du Risque	Autres travaux de gros oeuvre. Entreprise générale du bâtiment. Construction métallique : montage, levage. Fumisterie industrielle
Circonstances de l'accident	La passerelle d'accès a cédé au moment du passage de la victime.

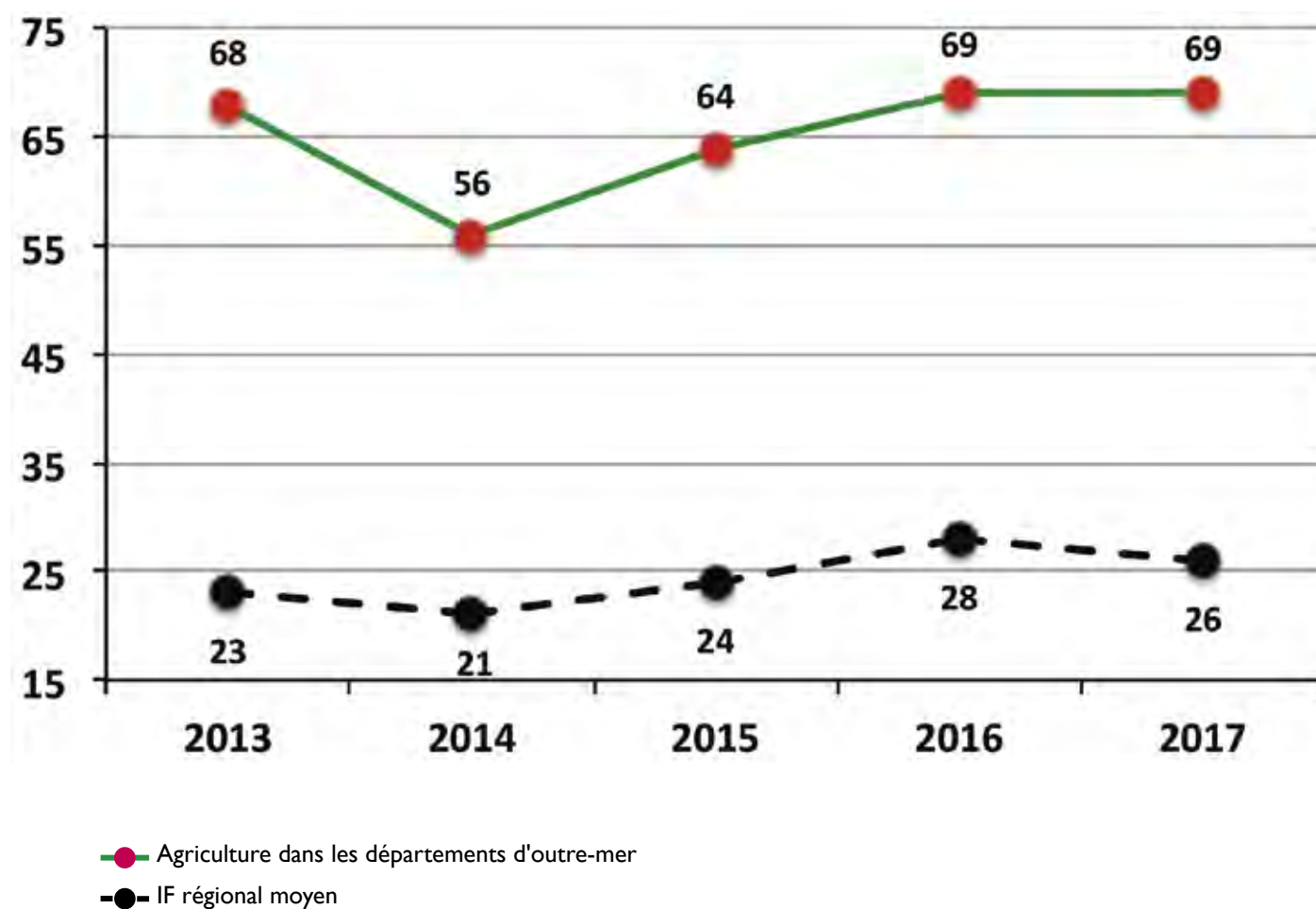
Secteur	Bâtiment et Travaux Publics
Numéro Risque	452BE
Libellé du Risque	Autres travaux de gros oeuvre. Entreprise générale du bâtiment. Construction métallique : montage, levage. Fumisterie industrielle
Circonstances de l'accident	Chute de hauteur due à une dalle découpée.

■ Les activités spécifiques aux DOM-COM

■ Activités spécifiques aux DOM-COM et Évolution de l'Indice de Fréquence 2017

Activités spécifiques aux D.O.M - Année 2017										
N° Risque	Libellé Risque	Nombre de SE	Effectif	Nbre AT avec Arrêt	Nbre AT avec Arrêt >= 4 jours	Nbre de nouvelles IP	Nbre AT avec Arrêt < 10%	Nbre AT avec Arrêt >= 10%	Nbre MP reconnues	Indice de Fréquence
011AA	Cultures et élevage dans les départements d'outre-mer	434	3 748	258	173	6	4	2	14	69
Total :		434	3 748	258	173	6	4	2	14	69

□ Évolution de l'Indice de Fréquence 2017

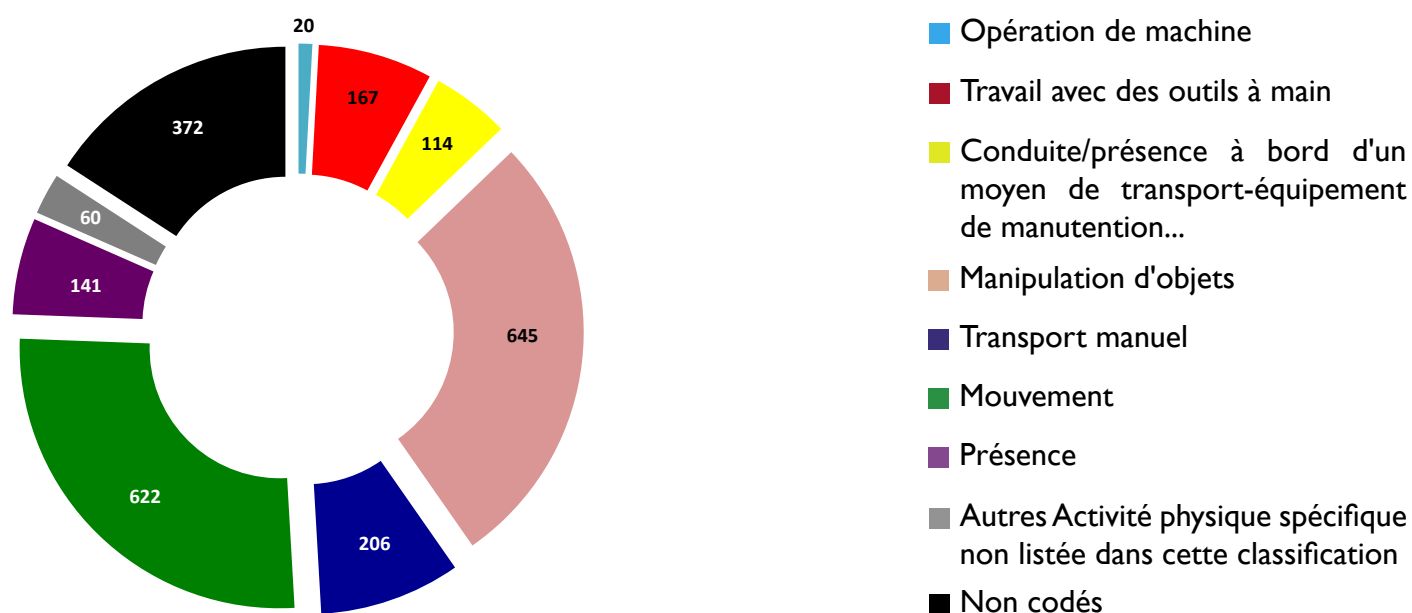


■ Répartition des AT avec arrêt suivant l'Activité Physique

Libellé Activité Physique	Nombre AT avec Arrêt	Poids*	Nombre AT 1er vers IJ ≥ 4 IJ	Poids*	Nombre Jours Arrêt IJ	Poids*	Nombre Nouvelles IPP	Poids*	Nbre Mortels	Poids*	Somme Taux IPP	Poids*
Opération de machine	20	0,9%	17	1%	978	0,9%	–	–	–	–	0	0%
Travail avec des outils à main	167	7,1%	127	7,8%	5 092	4,5%	4	5,6%	–	–	78	5,2%
Conduite/présence à bord d'un moyen de transport - équipement de manutention...	114	4,9%	91	5,6%	6 005	5,3%	5	6,9%	–	–	40	2,7%
Manipulation d'objets	645	27,4%	502	30,8%	28 946	25,3%	21	29,2%	1	25%	355	23,8%
Transport manuel	206	8,8%	157	9,7%	11 093	9,7%	7	9,7%	–	–	57	3,8%
Mouvement	622	26,5%	477	29,3%	30 036	26,3%	16	22,2%	3	75%	589	39,5%
Présence	141	6%	115	7%	9 773	8,6%	5	6,9%	–	–	57	3,8%
Autre Activité physique spécifique non listée dans cette classification	60	2,6%	45	2,8%	3 458	3%	2	2,8%	–	–	11	0,7%
AT non codés	372	15,9%	98	6%	18 903	16,5%	12	16,7%	–	–	304	20,4%
AT codés :	1 975	84,2%	1 531	94%	95 381	83,5%	60	83,3%	4	100%	1 187	79,6%
Total régional :	2 347	100%	1 629	100%	114 284	100%	72	100%	4	100%	1 491	100%

Poids* : Élément analysé / Total régional.

□ Répartition des AT avec arrêt suivant l'Activité Physique



■ Typologie des accidents avec arrêt

■ Répartition des principaux indicateurs de sinistralité par Grande Catégorie d'Activité Physique en 2017- (ce que faisait la victime au moment de l'accident)

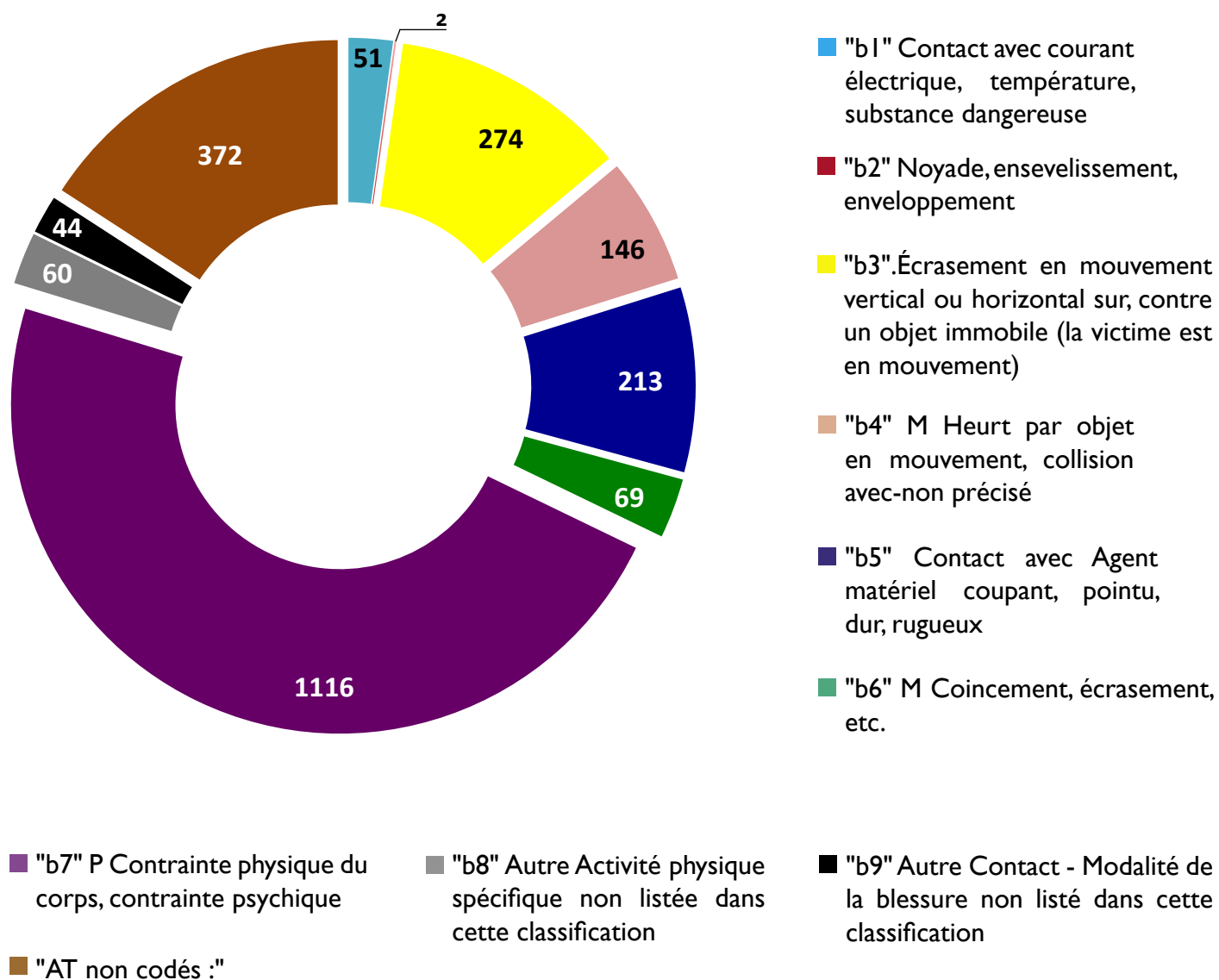
Libellé Modalité de Blessure	Nombre AT avec Arrêt	Poids*	Nombre AT avec Arrêt IJ ≥ 4 jours	Poids*	Nombre Jours Arrêt IJ	Poids*	Nbre Nouvelles IPP	Poids*	Nbre Mortels	Poids*	Somme Taux IPP	Poids*
Contact avec courant électrique, température, substance dangereuse	51	2,2%	34	1%	978	0,9%	–	–	–	–	0	0%
Noyade, ensevelissement, enveloppement	2	0,09%	1	7,8%	5 092	4,5%	4	5,6%	–	–	78	5,2%
Écrasement en mouvement vertical ou horizontal sur, contre un objet immobile (la victime est en mouvement)	274	11,7%	208	5,6%	6 005	5,3%	5	6,9%	–	–	40	2,7%
Heurt par objet en mouvement, collision avec-non précisé	146	6,2%	105	30,8%	28 946	25,3%	21	29,2%	1	25%	355	23,8%
Contact avec Agent matériel coupant, pointu, dur, rugueux	213	9%	187	9,7%	11 093	9,7%	7	9,7%	–	–	57	3,8%
Coincement, écrasement, etc.	69	2,9%	57	29,3%	30 036	26,3%	16	22,2%	3	75%	589	39,5%
Contrainte physique du corps, contrainte psychique	1116	47,6%	115	7%	9 773	8,6%	5	6,9%	–	–	57	3,8%
Morsure, coup de pied, etc., (animal ou humain)	60	2,6%	45	2,8%	3 458	3%	2	2,8%	–	–	11	0,7%
Autre Contact - Modalité de la blessure non listé dans cette classification	44	1,9%	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
AT non codés	372	15,9%	98	6%	18 903	16,5%	12	16,7%	–	–	304	20,4%
AT codés :	1 975	84,2%	1 531	94%	95 381	83,5%	60	83,3%	4	100%	1 187	79,6%
Total régional :	2 347	100%	1 629	100%	114 284	100%	72	100%	4	100%	1 491	100%

Poids* : Élément analysé / Total régional.

■ Typologie des accidents avec arrêt



□ Répartition des AT avec arrêt suivant la Modalité de Blessure



■ Typologie des accidents avec arrêt

■ Répartition des AT avec arrêt suivant le Regroupement Siège des Lésions en 2017

Siège des lésions	AT avec Arrêt	Poids*
Membres supérieurs, sans autre spécification	707	30,12%
Membres Inférieurs, sans autre spécification	615	26,20%
Dos, y compris colonne vertébrale et vertèbres du dos	403	17,17%
Ensemble du corps et endroits multiples, sans autre spécification	219	9,33%
Tête, sans autre spécification	174	7,41%
Localisation de la blessure non déterminée	72	3,07%
Cou, y compris colonne vertébrale et vertèbres du cou	66	2,81%
Torse et organes, sans autre spécification	60	2,56%
Autres parties du corps blessées	27	1,15%
Non Codifié	4	0,17%
Total régional :	2347	100%

■ Répartition des AT avec arrêt suivant le Type de Lieu de l'accident en 2017

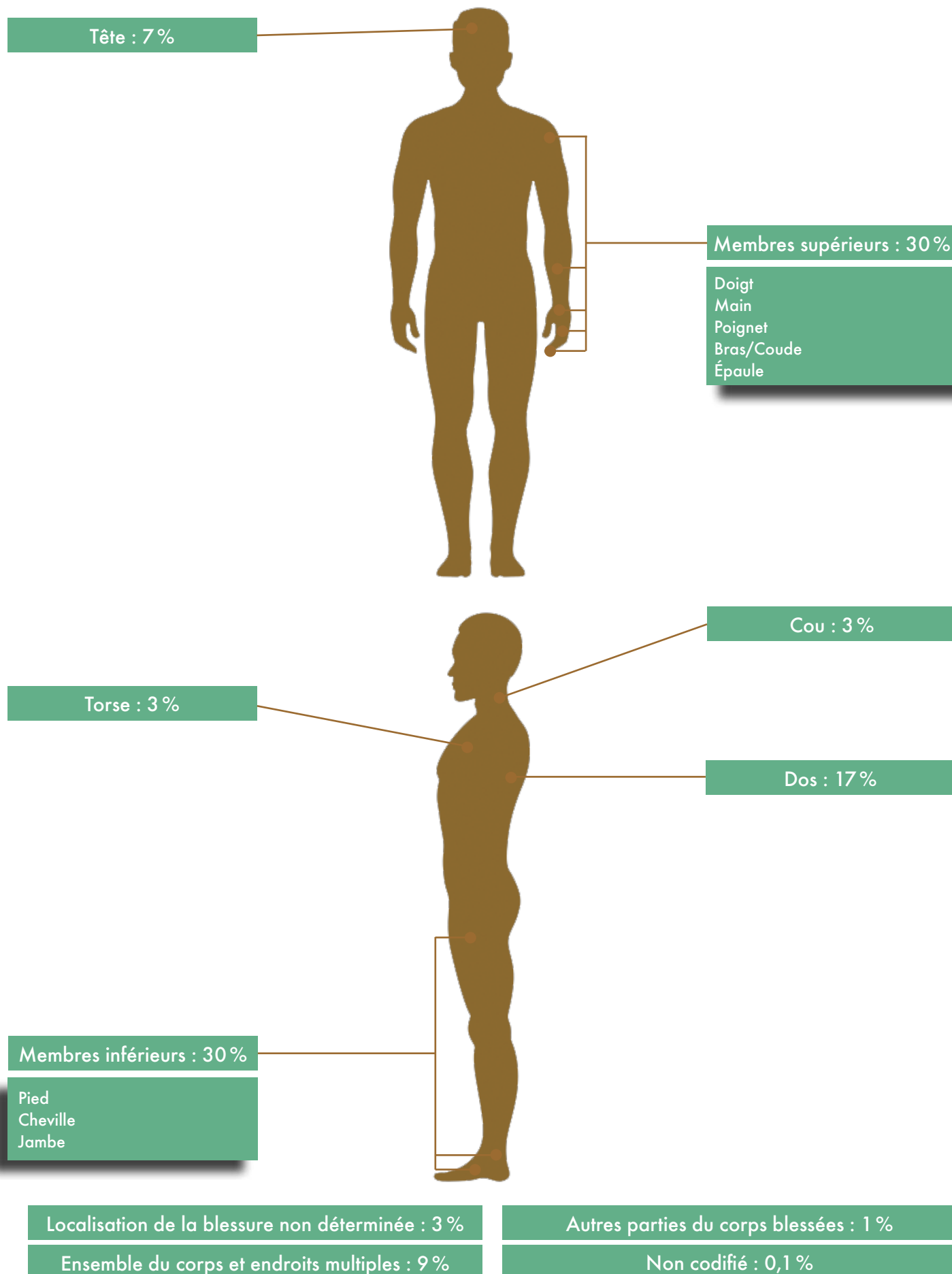
Libellé Type de lieu Accident	Nombre AT avec Arrêt	Poids*	Nombre de nouvelles IP	Poids*	Nombre de décès	Poids*	Nombre de journées perdues	Poids*
Site industriel	298	12,7%	5	6%			12052	10,6%
Chantier, construction, carrière, mine à ciel ouvert	110	4,7%	9	12,5%	1	25%	7421	6,5%
Lieu pour agriculture, élevage, pisciculture, zone forest.	196	8,4%	5	6,9%			5621	4,9%
Lieu d'activité tertiaire, bureau, divertissement, divers	510	21,7%	7	9,7%	1	25%	18738	16,4%
Établissement de soins	84	3,6%	3	4,2%			4611	4%
Lieu public	184	7,8%	3	4,2%			8479	7,4%
Domicile	59	2,5%	2	2,8%			2832	2,5%
Lieu d'activité sportive	11	0,5%					126	0,1%
En l'air, en hauteur - à l'exclusion des chantiers	4	0,2%					172	0,2%
Sur l'eau - à l'exclusion des chantiers	11	0,5%					1168	1%
Autre ou sans information	508	21,6%	26	36,1%	2	50%	34161	29,9%
AT non codés	372	15,9%	12	16,7%			18903	16,5%
Total Régional :	2347	100%	72	100%	4	100%	114284	100%

Poids* : Élément analysé / Total régional.

■ Typologie des accidents avec arrêt



■ Répartition des AT avec arrêt suivant le Regroupement Siège des Lésions

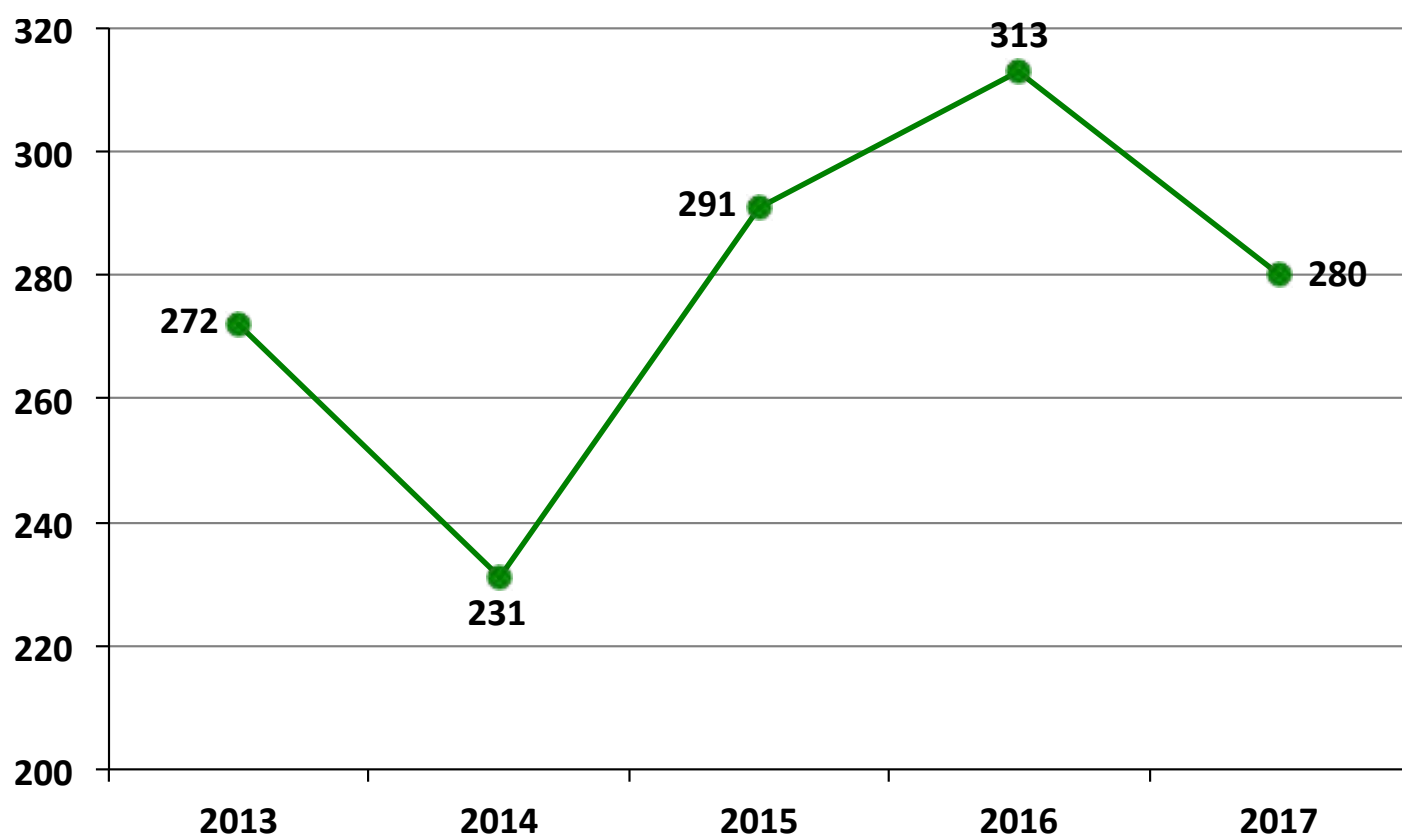


■ Les Accidents de trajet

■ Principaux chiffres de la sinistralité des accidents de trajet de 2015 à 2017

Accidents de trajet	2015	2016	2017
AT trajet avec arrêt	291	313	280
		7,6%	-10,5%
AT Trajet >= 4 jrs	194	194	180
		0%	-7,2%
AT Trajet avec IPP >= 10%	14	6	3
		-57,1%	-50%
AT Trajet avec IPP < 10%	8	5	6
		-37,5%	20%
Nbre Mortels AT Trajet	1	1	
		0%	-100%
Nbre de jours arrêt IJ	15 411	17 602	16 619
		14,2%	-5,6%
Nbre de jours arrêt IP	881	1 012	311
		14,9%	-69,3%
Montant total prestations	804 593€	1 506 461€	921 509€
		87,2%	-38,8%
Montant total IP	1 253 659€	1 228 053€	160 274€
		-2%	-87%

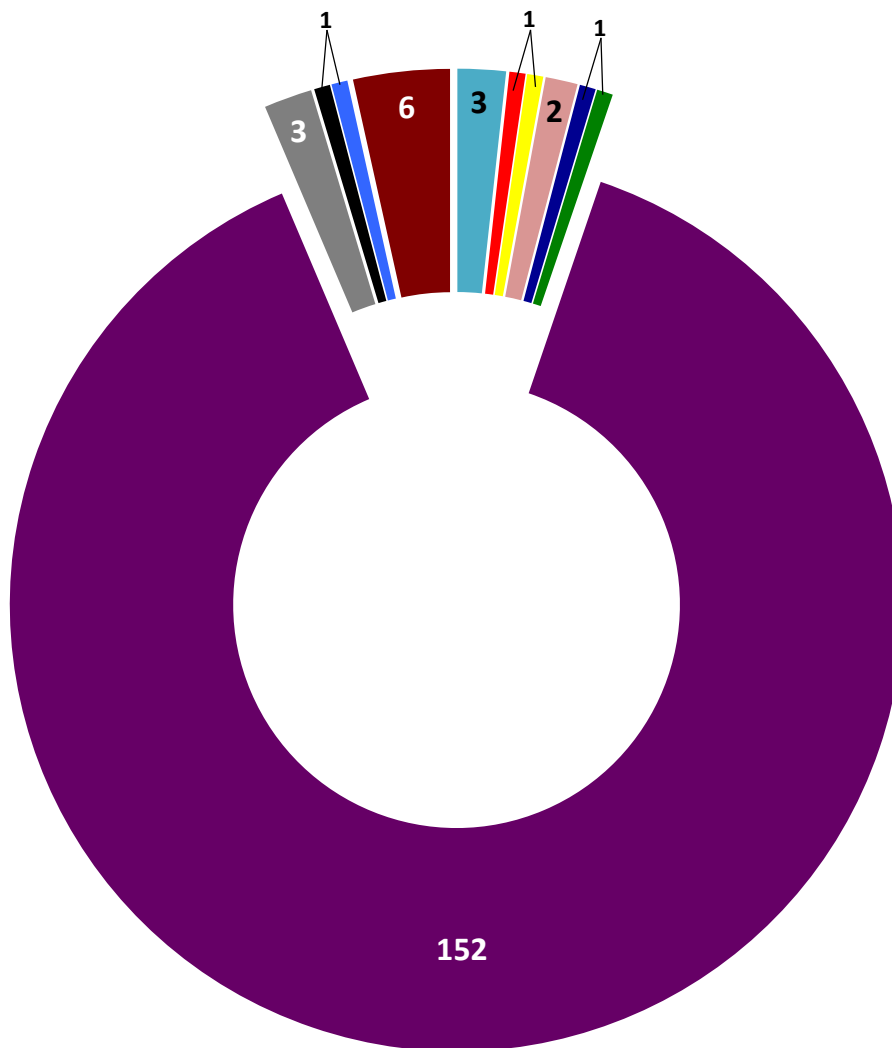
□ Évolution des Accidents de trajet avec arrêt de 2013 à 2017



Répartition des Maladies Professionnelles (MP) reconnues par secteur et tableau

CTN	Affections causées par le ciment (008A)	Spirochétoses (à l'exception des tréponématoses) : Leptospirose provoquée par Leptospira interrogans (019A)	Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (025A)	Atteinte auditive provoquée par les bruits léSIONNELS (042A)	Infections d'origine professionnelle par les virus de l'hépatite A, B, C, D et E (045A)	Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois : Lésions éczématoïformes (047A)	Affections péritriculaires provoquées par certains gestes et postures de travail (057A)	Rhinite et asthmes professionnels (066A)	Maladies liées à des agents infectieux ou parasitaires contractées en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile (076A)	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier (097A)	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes (098A)	Total régional :
	Métallurgie							5				
Bâtiment et Travaux Publics	3			1			8				1	13
Transports, eau-gaz-électricité, livre et communication							16			1	1	18
Alimentation				1			49				2	52
Agriculture		1					13					14
Chimie, caoutchouc, plasturgie			1									1
Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu						1	2					3
Commerces non alimentaire							10				2	10
Services I (Banque, Assurances, Enseignement, Sécurité Sociale, etc.)							28		1			29
Services II (Travail Temporaire, Établissement de soins privés, nettoyage, etc.)				1			21	3				26
Total régional :	3	1	1	2	1	1	152	3	1	1	6	172

□ Répartition des Maladies Professionnelles (MP) reconnues par type d'affections (tableau)



■ "008A" Affections causées par le ciment

■ "042A" Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels

■ "057A" Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail

■ "097A" Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier

■ "019A" Spirochétoses (à l'exception des tréponématoses) : Leptospirose provoquée par Leptospira interrogans

■ "045A" Infections d'origine professionnelle par les virus de l'hépatite A,B,C,D et E

■ "066A" Rhinite et asthmes professionnels

■ "098A" Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutentions manuelles de charges lourdes

■ "025A" Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline

■ "047A" Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois : Lésions eczématiformes

■ "076A" Maladies liées à des agents infectieux ou parasitaires contractées en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile

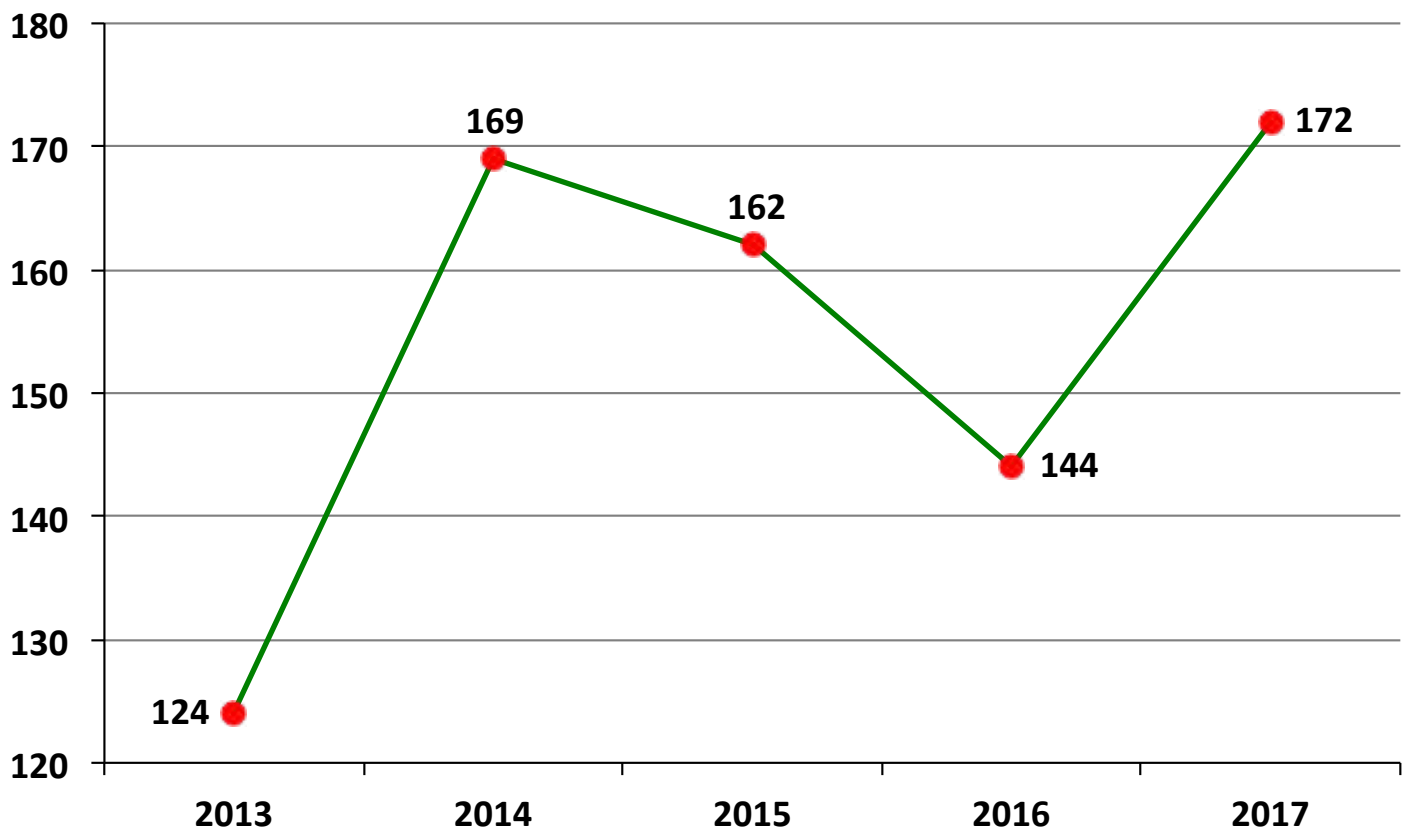
Les Maladies Professionnelles

Évolution des Maladies Professionnelles (MP) reconnues de 2013 à 2017

Évolution du nombre de MP reconnues de 2013 à 2017

Année	2013	2014	2015	2016	2017
Nbre de MP reconnues	124	169	162	144	172
		36,29%	-4,14%	-11,11%	19,44%

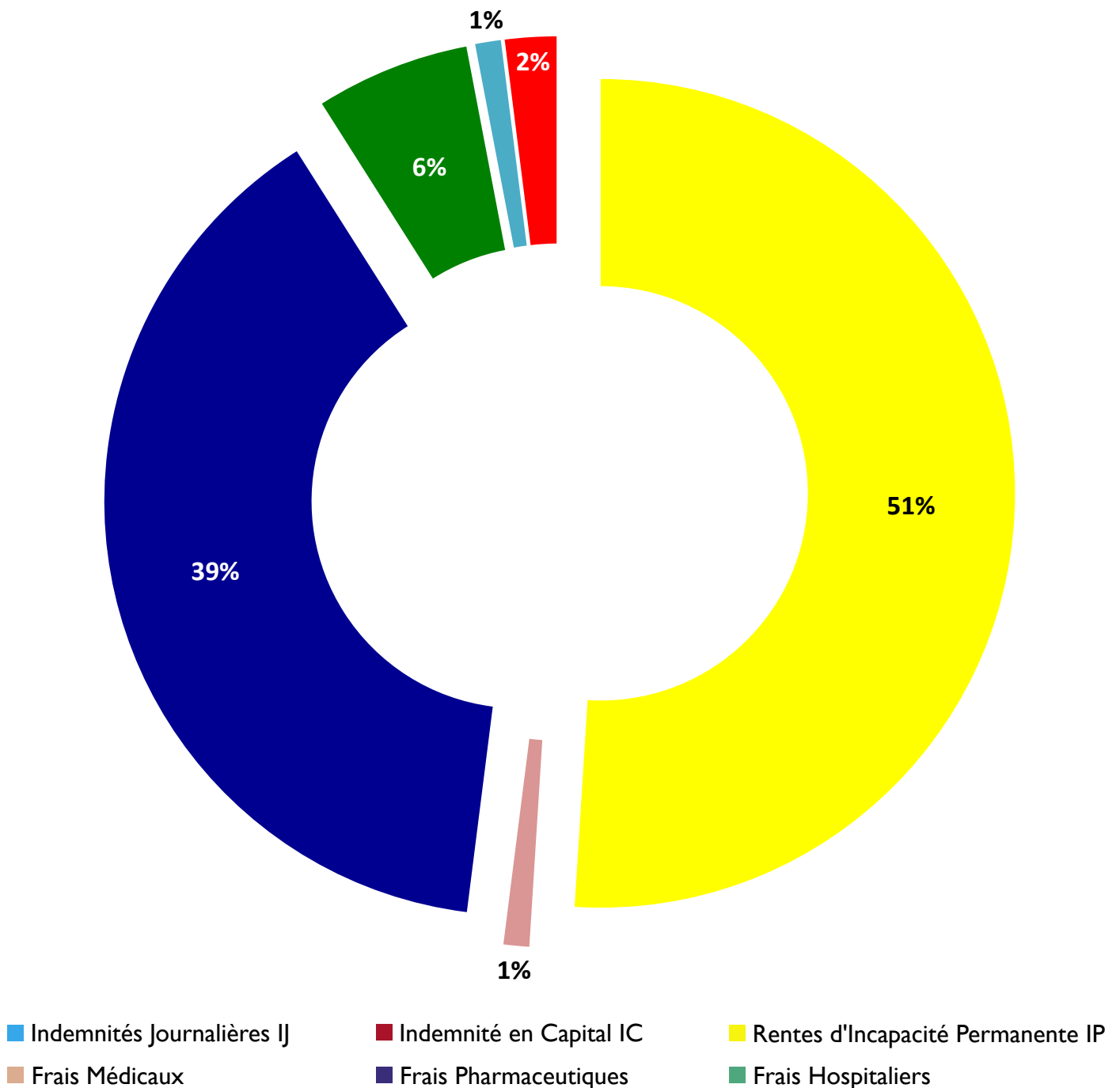
Évolution des Maladies Professionnelles (MP) reconnues



■ Répartition par type de prestations

Répartition par type de prestations		
Montant Frais IJ	6 692 693€	51%
Montant IC	108 700€	1%
Montant IP	5 145 390€	39%
Montant Frais Médicaux	804 881€	6%
Montant Frais Pharmacie	113 323€	1%
Montant Frais Hospitalier	288 899€	2%
Financière globale	13 153 886€	100%

□ Répartition par type de prestations



■ Les résultats financiers MP

■ Évolution et répartition des prestations liées aux Maladies Professionnelles reconnues

Évolution des prestations liées aux MP reconnues de 2 013 à 2 017					
Montants	2013	2014	2015	2016	2017
Montant frais IJ	604016€	676597€	870111€	761108€	865189€
		12%	28,6%	-12,5%	13,7%
Montant Frais Médicaux	59846€	66083€	69065€	71926€	55767€
		10,4%	4,5%	4,1%	-22,5%
Montant Frais Pharmaceutiques	3400€	3594€	2410€	2527€	2648€
		5,7%	-33%	4,9%	4,8%
Montant Frais Hospitaliers	43669	14539	55291	41078	14313
		-66,7%	280,3%	-25,7%	-65,2%

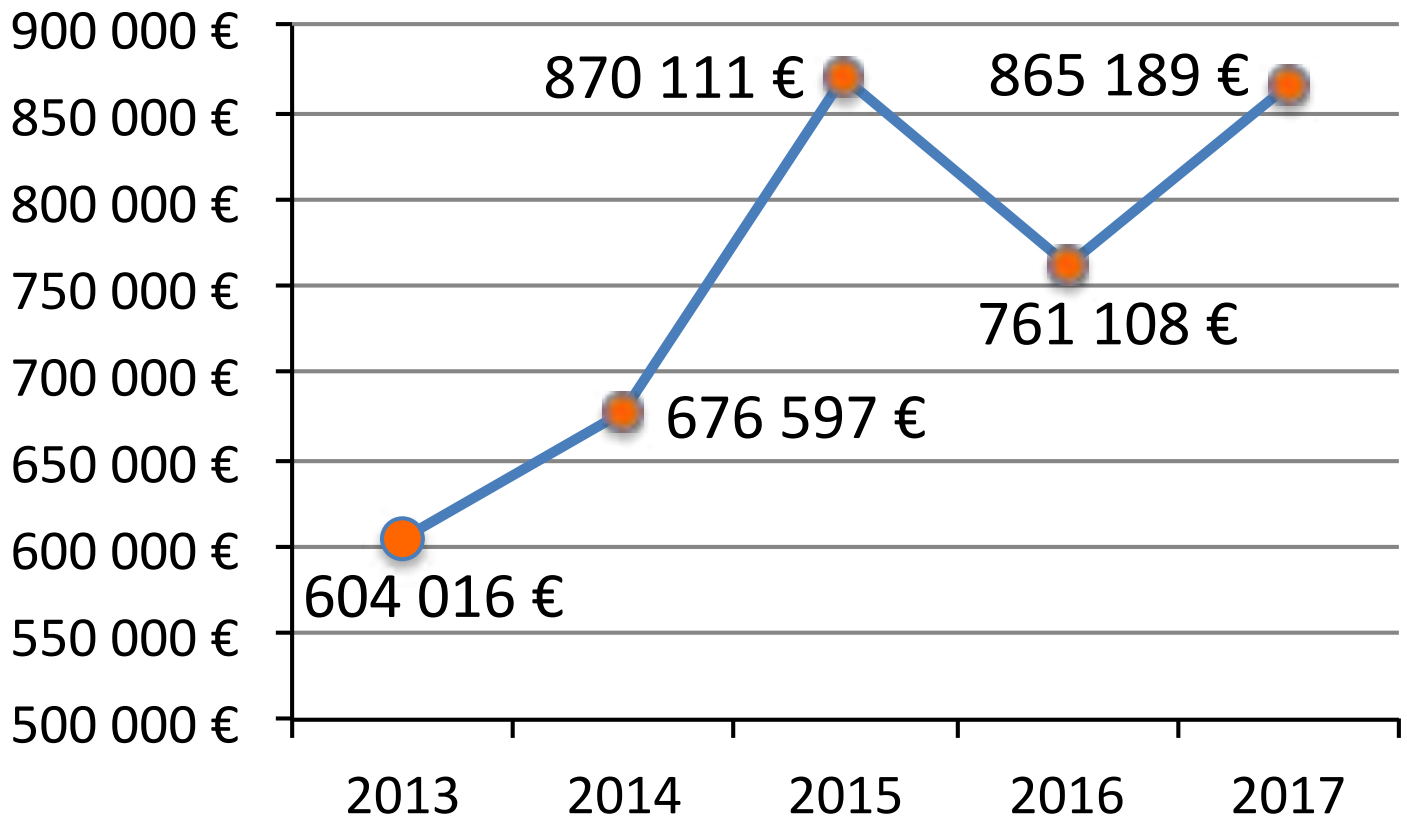
Répartition des montants frais liés aux MP en 2017	
Montants	2017
Montant frais IJ	865189€
Poids*	92,3%
Montant Frais Médicaux	55767€
Poids*	6%
Montant Frais Pharmaceutiques	2648€
Poids*	0,28%
Montant Frais Hospitaliers	14313€
Poids*	1,53%
Total régional :	937916€

Répartition des montants frais liés aux MP en 2017		
Montants	2017	Poids*
Montant frais IJ	865189€	92,3%
Montant Frais Médicaux	55767€	6%
Montant Frais Pharmaceutiques	2648€	0,28%
Montant Frais Hospitaliers	14313€	1,53%
Total régional :	937916€	100%

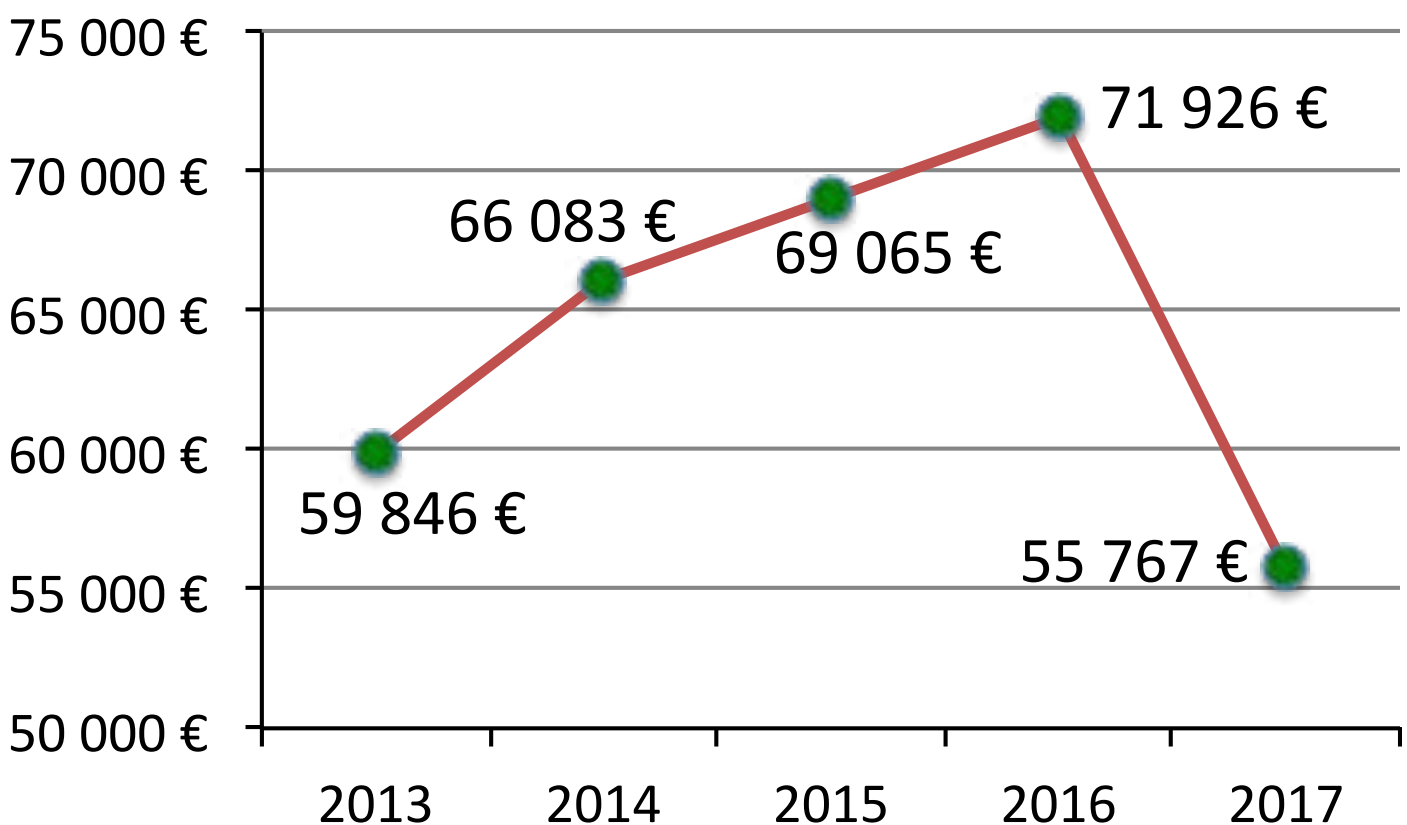
■ Les résultats financiers MP

□ Évolution des Montants Frais IJ et Médicaux liés aux Maladies Professionnelles reconnues

Montant Frais IJ



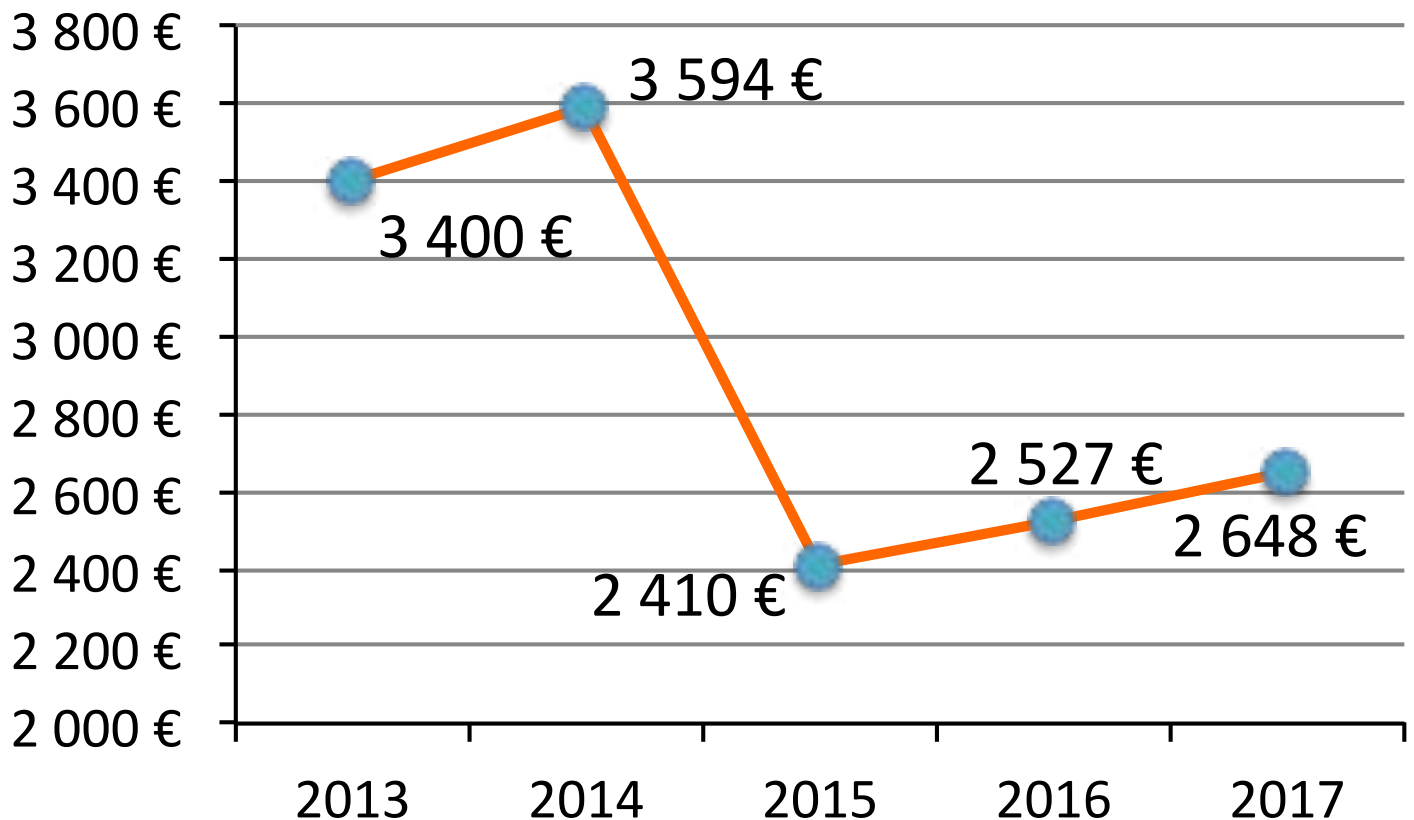
Montant Frais Médicaux



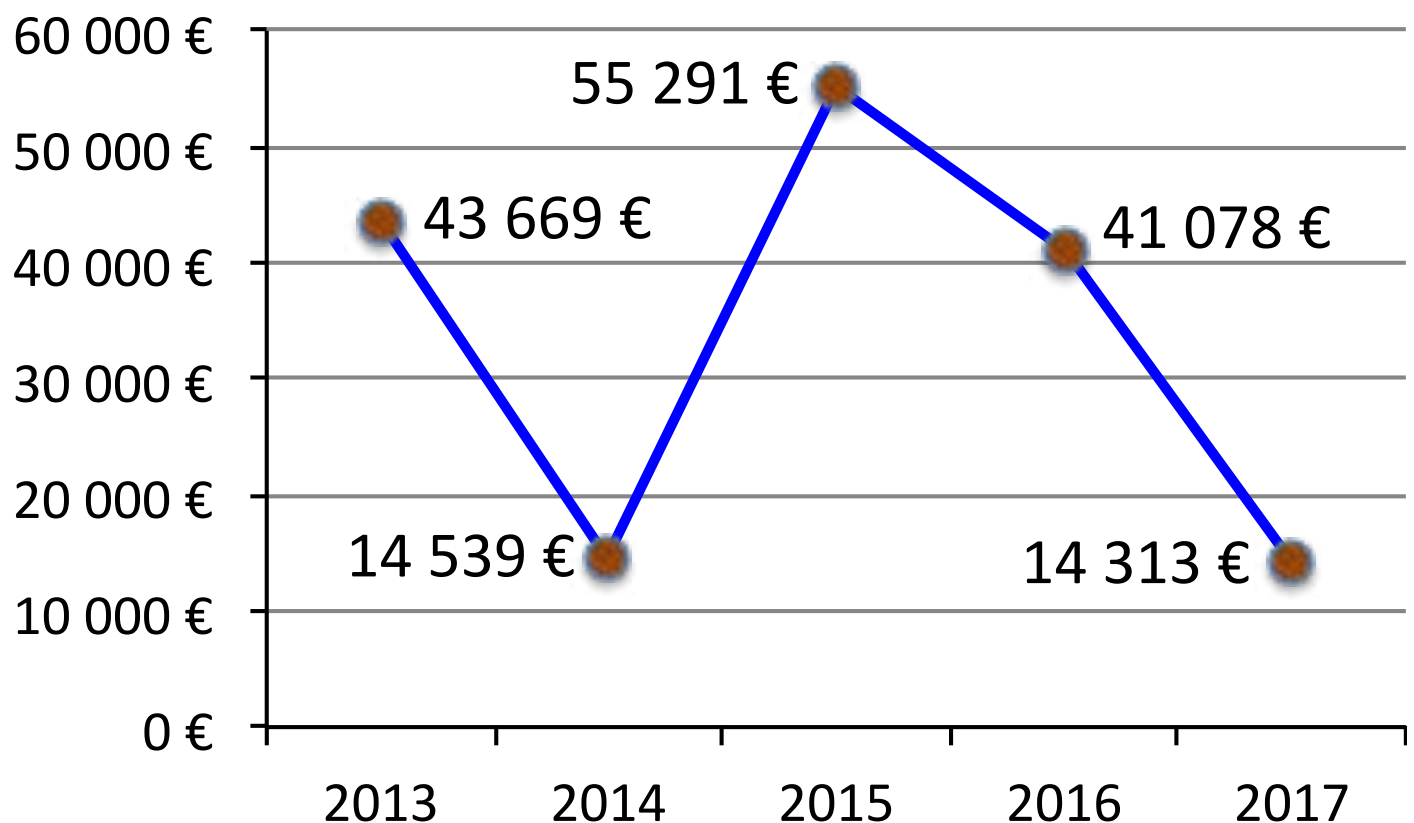
■ Les résultats financiers MP

□ Évolution des Montants Frais IJ et Médicaux liés aux Maladies Professionnelles reconnues

Montant Frais Pharmaceutiques

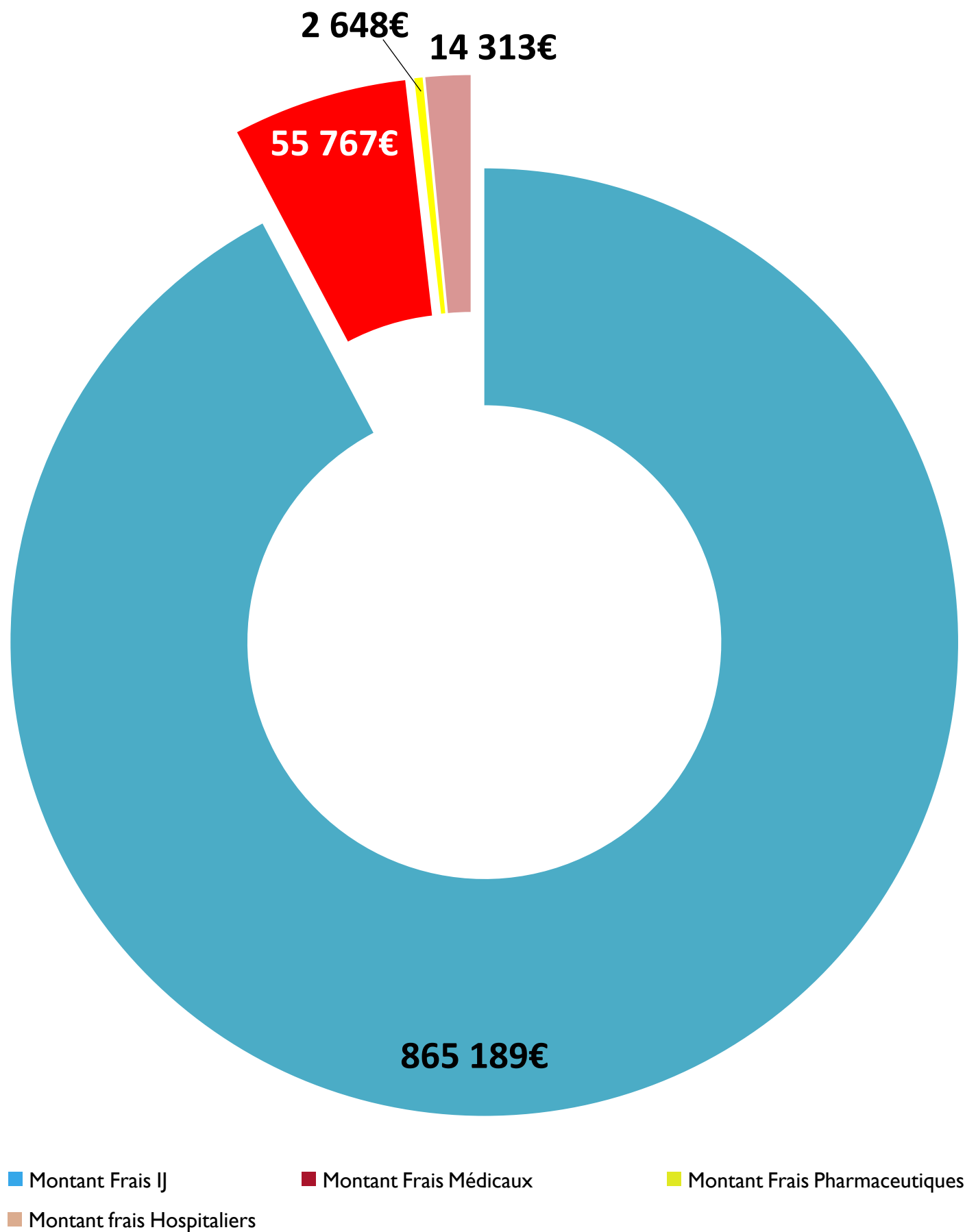


Montant Frais Hospitaliers



■ Les résultats financiers MP

□ Évolution des Montants Frais Pharmaceutiques et Hospitaliers liés aux Maladies Professionnelles reconnues



Notes

LES COORDONNÉES DE LA DIRECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Secrétariat - renseignements sur les Aides Financières

Tél. 05 96 66 74 37

Secrétariat - renseignements sur les stages de formation

Tél. 05 96 66 51 33 - e-mail : formation.atmp@cgss-martinique.fr

Service Prévention - contrôle et conseil-expertise

Tél. 05 96 66 53 35 - e-mail : prevention972@cgss-martinique.fr

Documentation - Publications INRS, guides, affiches, etc...

Tél. 05 96 66 51 32 - e-mail : documentation.atmp@cgss-martinique.fr

Service Tarification - Assurance du Risque Professionnel (cotisation AT/MP)

Tél. 05 96 66 75 55 - e-mail : tarification.atmp@cgss-martinique.fr

Service DEC (Diffusion et Études Clientèle)

Tél. 05 96 66 51 46

Service Reconnaissance AT/MP (instruction des déclarations d'AT/MP)

0 820 222 555

Service 0,08 €/min
* prix appel

e-mail : reconnaissance.atmp@cgss-martinique.fr

Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Tél. 05 96 66 76 20 - e-mail : pdp@cgss-martinique.fr

E-mail prevention972@cgss-martinique.fr

Site <http://drp.cgss-martinique.fr>

Fax 05 96 51 81 54

Adresse Place d'Armes 97210 Le Lamentin cedex 2



**DIRECTION
DES RISQUES
PROFESSIONNELS**